

# Crime et discernement

Publié le 20 octobre 2021  
Abbé Philippe Toulza  
13 minutes

---

*Du bon usage de l'information lorsque les médias révèlent les plus graves turpitudes du clergé.*

Au mois de mars 2018, deux septuagénaires résidant dans la Marne dénoncèrent aux instances judiciaires de Châlons-en-Champagne le prêtre d'un foyer de charité à Baye, près de Sézanne. Ils l'accusèrent de crimes si horribles qu'on ne les nommera pas ici.

Une enquête préliminaire fut ouverte par la gendarmerie, tandis que les autorités religieuses écartaient le prêtre de Baye. Cependant, sept mois après le début d'une enquête qui fut approfondie, aucun élément pouvant confirmer ces accusations ne fut découvert. La seule victime présumée qu'avaient désignée les deux septuagénaires niait avoir subi la moindre agression. L'enquête fut donc classée sans suite. Plus tard, le procureur de la République a poursuivi ces deux personnages pour dénonciation calomnieuse.

On est soulagé de savoir que ce pauvre prêtre n'a pas commis les crimes qu'on lui attribuait et que les dénonciateurs seront sanctionnés pour avoir sali une réputation sans s'être enquis suffisamment des indices qui la mettaient en doute. De semblables réhabilitations ne sont pas rares. À Outreau, en 2005, un prêtre avait été mis en cause, faussement condamné, puis acquitté. Un haut prélat australien, le cardinal Pell, a lui aussi été soupçonné, incarcéré, disculpé pour finir.

## Méfais putatifs et méfaits réels

Pour encourageantes que soient de semblables issues, force est de constater que, par ailleurs, hélas, de vrais crimes ont été commis par des prêtres et des religieux, toujours dans ce même domaine, et sur les mêmes types de victimes - nos lecteurs adultes en auront compris la nature. Depuis quelques années, de nombreux faits de ce genre ont été mis à la connaissance du public.

Les crimes dont nous parlons laissent des traces terribles chez ceux qui en font les frais. Il n'y a guère d'exemples où les plaies se referment à tout jamais. Des souffrances répétées, intimes, profondes, souvent cachées, continuent de pourfendre leurs cœurs, même après des décennies, et appellent, de notre part, une grande compassion.

En même temps que la compassion naissent l'étonnement et l'indignation. Les clercs devraient être exemplaires. Comment des représentants de Dieu peuvent-ils en venir à de pareils forfaits sur des êtres sans défense ? Dans d'autres domaines, comme le dogme ou le lucre, les égarements des prêtres et d'évêques surprennent moins. On sait que nombre de prêtres et d'évêques ont un jour basculé dans l'hérésie, que d'autres se sont attachés à l'argent au point d'en perdre le sens : c'est un Monseigneur Judas - élevé donc à l'épiscopat - qui a vendu le Fils de Dieu à des scélérats pour trente deniers. La surprise n'est pas non plus colossale lorsque des hommes portant soutane manient le mensonge sans scrupule ou traitent leur prochain sans justice ; après Hobbes qui disait *homo homini lupus* (l'homme est un loup pour l'homme), un proverbe très piquant ne dit-il pas *sacerdos sacerdoti lupissimus* ? Mais on s'attend beaucoup moins à ce que des prêtres entraînent de pauvres êtres innocents sur la voie d'un crime qu'il vaut mieux ne pas dire.

Aux chrétiens informés de ces scandales à répétition, deux questions se posent du coup. La première : y a-t-il plus de crimes de ce genre aujourd'hui que dans le passé ? La seconde : comment réagir à ces nouvelles ?

# La question de la recrudescence

À la première question il est difficile de répondre, tant l'écart peut être grand entre ce qui se passe derrière les murs et ce que nous en savons. La sainteté du clergé, prise comme un tout, a varié selon les époques, comme en témoigne par exemple la différence spectaculaire du nombre de canonisations, en Europe, entre le XVII<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup>, si l'on excepte les martyres de la tourmente révolutionnaire.

Notre époque n'est certes pas celle de la plus grande perfection cléricale. Elle ressemble en cela à la Renaissance par exemple, qui a vu se produire, elle aussi, si ce ne sont les crimes dont nous parlons (nous ne savons pas grand-chose sur ce sujet avant le XVII<sup>e</sup> siècle, tant la volonté de l'Église était de les traiter et de les sanctionner dans la plus grande discrétion), au moins des forfaits d'autres natures.

Pourquoi le clergé n'est-il pas davantage saint aujourd'hui ? Ce n'est pas une seule raison, mais un ordre de raisons qui sont au principe de cette regrettable imperfection. Au nombre de ces explications on nommera, dans l'ordre profane, le contexte de la vie cléricale (à savoir la société déchristianisée) ; dans l'ordre religieux, la crise de l'Église, l'amenuisement de la foi, la réforme des sacrements, la nouvelle spiritualité qui fait peu de place au sacrifice, l'adaptation de l'Église au monde au prix de l'amenuisement des distances... Tout ceci défavorise la ferveur dans chaque partie de l'Église - chaque partie, même saine. Cela signifie, est-il vraiment besoin de le préciser ? non pas que les prêtres de paroisses seraient forcément moins édifiants que ceux restés fidèles à la Tradition - interprétation ridicule -, mais que les effets de la nouvelle religion n'aident pas les clercs à se sanctifier - même si, au bout du compte, chacun est responsable de soi-même, de l'usage de sa liberté et de sa fidélité à la grâce.

## Surinformation

Ceci étant posé, et quelle que soit la vraie mesure de la multiplication des comportements criminels, si l'on est pris, aujourd'hui, par le sentiment que ces forfaits sont plus nombreux qu'avant, c'est d'abord en raison de la mainmise des moyens de communication sur la vie des hommes. Dès qu'une plainte est déposée contre un prêtre, une enquête ouverte, une instruction en cours, un procès commencé, un verdict énoncé, tout le monde ou presque a accès à ces informations. Vous ne voulez pas le savoir ? On vous le dit quand même. Tout est porté sur la place publique. Jadis on cherchait l'information et l'on ne savait qu'au terme d'un effort. Aujourd'hui, l'information nous cherche et c'est pour ignorer qu'il faut faire un effort. Pour ne pas être au courant, il faut n'être abonné à aucun quotidien, n'être ni membre d'un réseau social ni même connecté à internet, ne pas fréquenter d'ami ou de parent qui soit au courant de tout et suffisamment bavard... Le temps n'est pas loin où seuls les bergers des montagnes de Sicile ou du Tibet pourront créer efficacement les conditions d'une ignorance calculée, un peu comme Hiroo Onoda, ce combattant japonais de la Seconde Guerre mondiale qui, trente ans après l'armistice, en 1974, ignorait que la guerre était finie et continuait, sur une île des Philippines, des opérations de guérilla contre un ennemi désormais imaginaire.

Ainsi, l'information tous azimuts amplifie les réalités, ce qui doit nous mettre en garde afin de ne pas exagérer le nombre des crimes dont sont responsables les clercs.

## Malveillance profiteuse

Ce constat mène naturellement à se poser une nouvelle question : pourquoi les médias montrent-ils tant de goût pour les scandales impliquant l'Église catholique ?

C'est d'abord parce que ces crimes choquent davantage. Le contraste est en effet saisissant entre, d'une part, la sainteté requise du clergé, vu ses fonctions et son état, et les crimes que certains prêtres commettent. Plus élevée est une dignité, plus scandaleuse son crime.

Il convient cependant d'ajouter à cela l'intérêt malintentionné que les anticléricaux ont à diminuer le

crédit de l'Église auprès du peuple. Le crime du prêtre, parce qu'il scandalise, peut à moyen terme détourner les âmes de la pratique religieuse, à long terme leur faire tourner le dos à la foi. Les journalistes haineux de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les mauvaises consciences furieuses de l'Église conçue par eux comme l'écho de la morale, et les membres des associations secrètes qui conspirent contre l'emprise de la religion sur la vie publique, se réjouissent de voir l'autorité des prêtres discréditée.

A preuve : l'immense majorité des auteurs des crimes dont nous parlons ne sont pas prêtres. Pourquoi alors, lorsque ce sont des prêtres qui les commettent, braque-t-on sur eux plus volontiers le projecteur ? Le projecteur une fois braqué, les âmes naïves, qui ignorent les intentions fielleuses des médias, en viennent à s'interroger : « Comment les prêtres osent-ils nous enseigner la morale et nous réprimander lorsqu'ils découvrent dans nos yeux quelque paille, alors que, dans leurs yeux à eux, se trouvent des poutres aussi volumineuses ? » L'hypocrisie des clercs a toujours été une occasion pour l'apostasie des fidèles. Les loges maçonniques ne l'ignorent pas et, au XVIII<sup>e</sup> siècle surtout, ont suscité poètes et prosateurs sur ce thème. Le phénomène n'est pas nouveau : le Roman de Renart, le Roman de la Rose, Villon et Rabelais furent les prédécesseurs de Voltaire.

A cet anticléricalisme, qu'on qualifiera sans complexe de diabolique, on peut ajouter une autre raison qui pousse les médias à divulguer les crimes des prêtres : à terme, certains espèrent que la papauté, constatant le décalage entre ce que les prêtres devraient être et ce qu'ils sont, abandonne certaines de ses exigences. Une religion dans laquelle des prêtres, des évêques, des archevêques et même des cardinaux (témoin l'affaire retentissante survenue autour de l'archidiocèse de New York il y a quelques années) entraînent des âmes innocentes dans le crime devrait ne pas être si rigoureuse. Il lui faudrait adoucir la discipline du clergé, admettre le mariage des prêtres, réformer même sa morale en matière de contraception, de mariage à l'essai, d'union libre, de divorce, voire de mœurs qu'elle juge contre nature.

## Justice et prudence

Reste la deuxième question, celle de notre réaction à des scandales de ce genre.

Se tenir à l'affût de ce qui est dévoilé sur la voie publique, rechercher les pages où sont révélés en substance les crimes des clercs et leurs noms, s'intéresser, même, aux récits et à leurs détails, quitte à laisser son imagination courir, sont-ce là des attitudes souhaitables ? Si l'on apprend par exemple que tel site internet se délecte d'accusations sordides sur des communautés traditionnelles (il en existe hélas), quel que soit leur bien-fondé ou leur fausseté, est-il louable d'aller soi-même ouvrir les pages de ce site ? N'est-il pas vrai, d'ailleurs, qu'on risque d'apprendre des choses qu'au bout du compte on aurait préféré ne pas savoir ?

À l'opposé de l'attitude des médias qui ont été incriminés (c'est le cas de le dire !) plus haut, le comportement chrétien, et même simplement humain, demande de ne pas révéler - en quelque façon que ce soit - le mal grave qu'aurait commis une personne, sans une grave raison. La nécessité de témoigner dans un procès serait un grave motif. Mais n'en est pas un, par exemple, le désir de détourner les âmes du concile Vatican II ; ce n'est pas parce qu'un archevêque est moderniste que cela nous autorise à informer nos amis ou nos parents des histoires criminelles, vraies ou fausses, que la presse colporte à son propos !

Le père Timon-David rappelait à ses éducateurs le respect et la justice comme premier objet de l'éducation de la jeunesse. Il n'est rien de plus édifiant que de se rappeler comment autrefois, dans les foyers, et même sur les places publiques ayant conservé un parfum de l'ancienne chrétienté, certains répugnaient à évoquer les crimes des prêtres, pénétrés qu'ils étaient d'un respect profond pour les âmes revêtues du sacerdoce, et d'une peine considérable lorsqu'ils apprenaient quels crimes pouvaient avoir commis celles-ci. On vénérât le prêtre ; on était accablé d'être mis au fait de ces prévarications qu'on jugeait à la fois rares mais déjà trop nombreuses ; on n'envisageait pas volontiers d'en informer les autres, triste qu'on était de le savoir soi-même.

# Cette charité qui peut tout

C'est bien l'amour du sacerdoce, et plus fondamentalement du chrétien et même du prochain en général, qui nous mène à ne pas croire volontiers les crimes qu'on lui prête. Souvent nous regretterons d'avoir été trop curieux dans ce domaine ; parfois nous regretterons d'avoir laissé les autres nous dire ce que nous n'avions pas à savoir ; mais jamais nous ne regretterons d'avoir choisi la réserve en entendant des accusations portées contre les ministres de Dieu. Lorsqu'on nous apprend qu'un cardinal aurait commis les crimes précis dont parle cet article, ne les recevons pas volontiers. La bienveillance de la charité est moins prompte à croire les manquements du prochain qu'à prier pour sa sanctification, et, à juger à faux, donc à tort, d'un ministre de Dieu, elle préfère en juger bien que mal ; ce qui n'ôte rien, ni à la prudence que doivent garder les adultes dans la protection de ceux dont ils sont responsables, ni à la sévérité des sanctions que méritent les coupables, revêtissent-ils de rouges soutanes à fines franges. Les crimes de ce genre, en effet, perpétrés par des clercs, prêtres, évêques ou cardinaux, sont bel et bien les leurs, et ce serait renverser l'ordre des choses que d'être indigné moins par l'énormité de leurs forfaits, que par le goût des gens pour le scandale.

Ceci étant posé, les clercs seront plus saints lorsque les familles prieront beaucoup pour eux. Tous les membres de l'Église sont tenus par la communion des saints, comme l'a compris l'œuvre des Foyers adoreurs, et comme l'ont assimilé ces myriades d'âmes dont personne ne parle dans les journaux et qui prient chaque jour pour l'Église, pour le pape, pour les évêques, pour les prêtres et pour les fidèles bien sûr. Du reste, les prêtres sont choisis parmi les fidèles. Plus parfaites seront les familles, plus vertueux les prêtres. L'appel à la contemplation, à la charité et au sacrifice ne concerne-t-il pas toute l'Église ?

Ces vérités, ni *Le Monde*, ni *Libération*, ni *Le Canard enchaîné*, ni le journal qui ne mérite pas qu'on le nomme mais qui, le 7 janvier 2015, rue Nicolas Appert, a vu déferler sur lui une violence inouïe qui faisait réponse à sa propre violence contre le christianisme, n'en parlent. Cela ne suscite pas leur émotion, car depuis longtemps les passions que prisent et suscitent ces torchons appartiennent à un tout autre ordre.

Il y a toujours moyen d'obtenir du Ciel la conversion des coupables, la transformation de leurs châtiements temporels en amendement personnel, ainsi qu'un apaisement relatif des plaies inimaginables, physiques et morales, que provoquent dans les pauvres victimes des crimes perpétrés par des hommes qui devraient être tout à Dieu.

**Source** : *Fideliter* n° 260, mars - avril 2021

## Notes de bas de page

1. Note de *La Porte Latine* : Cet article a été rédigé avant la publication du rapport Sauvé, rapport dont il reste à analyser de manière précise la méthodologie et les « recommandations ».[↔]